

coûté à la SCHL. On n'a pas eu recours aux fonds, à la garantie ou au plan de la SCHL. Le projet a été garanti par l'administration locale.

J'ai visité dans cette ville un refuge pour les femmes appelé Adsum House. Si vous lisez les journaux de Halifax, vous savez que ce refuge est une nécessité. Je dis «chapeau» à ceux qui administrent cette maison avec un budget effroyablement maigre.

J'ai vu des coopératives d'habitation de 40 ou 50 logements construits depuis quelques années, dont une actuellement en chantier, la Seaview Co-op, une fois encore, avec de nombreux travailleurs locaux. Dans ce cas-là, la SCHL a accordé de l'aide, mais, je le répète, je sais que cette aide diminue.

La population locale tente de faire le nécessaire. Comme je l'ai déjà signalé, elle ne peut pas profiter entièrement de ses ressources locales, qu'elles soient naturelles ou humaines. Je voudrais vous donner un exemple révoltant, celui des maisons inachevées de Sackville. Ce sont des maisons construites il y a une douzaine d'années sous l'impulsion de la SCHL. La Société canadienne d'hypothèques et de logement avait entrepris la construction des maisons qu'elle avait cédées aux futurs propriétaires à condition qu'ils finissent la construction à l'intérieur et à l'extérieur, qu'ils la meublent et ainsi de suite. On dit que ce sont des maisons inachevées. Les toits sont si mal faits, qu'ils tombent en morceaux. Ils pourrissent. Ces maisons ont été construites avec des pare-humidité au sol et au toit. Il n'y a pas de ventilation et elles pourrissent. J'étais dans la chambre à coucher et je pouvais voir le poteau soutenant cette partie du toit. Celui-ci courbait des deux côtés du poteau. De l'extérieur, le toit ressemblait à un champ labouré. C'était une des 23 maisons dans cette rue, dans ce pâté de maisons. Elles ont été construites sous la direction de la SCHL, c'est-à-dire d'Ottawa. On prétend qu'elles ont été inspectées. Les propriétaires m'ont dit avoir vu, le jour où ils ont pris possession de leurs maisons, un inspecteur arriver en voiture, se contenter simplement de s'entretenir dans sa voiture avec le constructeur et signer le document final. Il n'a jamais inspecté les maisons à ce moment-là et ne l'avait pas fait auparavant non plus.

Des voix: Honte!

M. Heap: Monsieur le Président, mes collègues disent que c'est honteux. Je suis d'accord. J'ai honte surtout parce que l'entreprise qui a construit ces maisons est une entreprise de Toronto, ou plutôt était, car elle a fait faillite. Il y a eu vol. Cette entreprise a tout bonnement perpétré un vol en construisant des maisons non conformes aux normes et en s'arrangeant pour qu'il n'y ait pas d'inspection, pour obtenir malgré tout l'approbation de la SCHL et en laissant les propriétaires locaux se débrouiller avec les problèmes et, éventuellement, les factures, car ceux-ci doivent maintenant déboursier \$10,000, \$15,000 et \$18,000 pour faire refaire les toits. Une propriétaire qui attendait l'aboutissement de négociations avec la SCHL a attendu trop longtemps et son toit lui est tombé sur la tête pendant qu'elle dormait. Elle doit faire refaire son toit sans aucune aide de la part de la SCHL. Pas plus tard qu'il y a trois ans, l'une de ces maisons a été revendues. La SCHL a renouvelé son certificat d'approbation pour ce bâtiment qu'elle savait en mauvais état. Les fonctionnaires de la SCHL savaient que le bâtiment était en mauvais état, et pas seulement le toit. Les fenêtres, les portes et les planchers posaient

Les subsides

aussi des problèmes. Si l'on excepte le toit, les murs et les planchers, la maison est en bon état, mais personne ne peut y vivre. La SCHL savait que la maison était en mauvais état et elle a quand même délivré un certificat d'approbation pour amener une coopérative à l'acheter au premier propriétaire. La Société canadienne d'hypothèques et de logement était donc de connivence avec le constructeur torontois pour voler les gens de Sackville. Des affaires semblables se sont aussi produites dans d'autres provinces. Nous ne savons pas où. La SCHL le sait, mais ne le dira pas. Nous ne savons pas combien de ces maisons inachevées ont été construites ni combien de personnes se sont laissées prendre à ce jeu élaboré par la SCHL.

● (1700)

Ce sont surtout des pauvres. L'un d'entre eux a dû contracter une deuxième hypothèque pour faire refaire le toit de sa maison. Une dame avait demandé une subvention dans le cadre du programme PAREL, mais elle ne l'a pas obtenue parce qu'elle est trop pauvre. Son mari n'a d'autre revenu qu'une pension d'invalidité. Comme elle ne pouvait rembourser le prêt compris dans le programme, elle n'avait pas droit à la subvention. Comment elle va faire refaire le toit de sa maison, personne ne le lui a dit. Mais le bouquet dans cette sale affaire, c'est que le ministre du Travail (M. McKnight), qui est chargé du logement et de la SCHL, se défile. En mars, le député provincial de l'endroit lui a écrit au sujet de ce problème. En avril, le ministre du Travail, qui est chargé de la SCHL, lui a répondu qu'il avait bien reçu sa lettre et que les fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement avaient été chargés de mener une enquête à ce sujet, y compris au sujet de la responsabilité de la SCHL en ce qui a trait à l'inspection des maisons. Il a dit: «Ils vont communiquer avec votre bureau pour avoir le nom et l'adresse des propriétaires de maisons qui sont connus de vous». Il a également demandé que la Société examine le mécanisme et les programmes qui peuvent exister pour aider les propriétaires de maisons. Il a dit: «Je compte pouvoir vous donner les résultats de nos recherches d'ici le début de juin». Voilà ce que le ministre a promis sous sa signature. Il n'en a jamais rien fait. Le 18 juin, M. Gordon Walt, de la SCHL à Ottawa, a appelé au téléphone le député provincial local pour l'informer qu'il recevrait dans les 15 jours une réponse officielle, parce que les inspections avaient été effectuées et qu'il avait été reconnu que les maisons étaient en mauvais état, à cause en particulier de problèmes de conception et d'entretien. Le 8 août, le député provincial John Holme a écrit de nouveau à M. Gordon Walt. Il a dit: «Dans le cours de notre conversation d'il y a quelques semaines, vous avez déclaré que vous m'enverriez sous peu le texte d'un rapport provisoire sur le problème des maisons inachevées de Sackville en Nouvelle-Écosse». Il poursuit: «J'ai appris de M. Green, du bureau de Halifax de la SCHL, qu'il n'a pas encore reçu le rapport mais que le dossier a été transmis à Vickie Garland, de l'organisme Logement social pour financement global». Mais toujours pas de rapport.

Le 15 août, M. Walt répond à M. Holme. Il dit: «J'ai demandé au bureau de M. McKnight de répondre directement à votre lettre du 8 août, qui lui a été transmise». Le 11 septembre, toujours pas de rapport. Mais Sylvain Lasnier, un adjoint spécial au ministre du Travail, écrit à M. Holme au nom du ministre: «J'accuse réception de votre lettre du 8 août concernant les nouvelles maisons construites dans le cadre du